

La Pointe libertaire

Féminisme, écologie, non-violence, alternative

Photo parue dans le journal La Presse, 30 juillet 2008



Le jardin de la liberté aménagé par des militantEs de la Pointe Libertaire avec des citoyenNEs du quartier pour nous réapproprier notre milieu de vie.

Mémoire présenté à L'Office de consultation publique de Montréal
27 janvier 2009



Affiche sur le bâtiment démoli par SAMCON rue Leber



Murale offerte par des artistes en soutien à la lutte pour la libération d'Abdelkader, notre camarade citoyen emprisonné depuis plus de 3 ans à l'église St-Gabriel, juste à côté du lieu des consultations publiques de l'OCPM. La Pointe Libertaire soutient activement cette lutte de libération.



Manifestation organisée par la Pointe Libertaire au siège social de Postes Canada rue bridge pour sauver le bureau de poste de Pointe-Saint-Charles.

Pour l'autogestion du quartier

www.lapointelibertaire.org/

La consultation

Dans notre critique nous ne remettons pas en question l'honnêteté et le travail des personnes de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Nous partons de l'hypothèse que les consultations sont menées correctement compte tenu des mécanismes existants. D'ailleurs nous signalons que la transparence offerte par l'OCPM est absolument contrastante par rapport au fonctionnement de l'arrondissement Sud-Ouest en matière de consultation, ce qui, soit dit en passant, est généralement à l'image de l'opacité de son fonctionnement habituel avec les citoyenNEs du Sud-Ouest. Tous les éluEs et en particulier la Mairesse contrôlent l'information ce qui nous rend particulièrement méfiants.

Ceci dit, l'OCPM, même si ses commissaires sont indépendants du pouvoir politique, est tout de même une créature d'un pouvoir politique qui lui assume des orientations générales que nous qualifions aisément de néo-libérales même si son discours public apparaît autre sous le couvert fallacieux du développement durable¹. Dans la conception de la démocratie libérale nous aurions pu essayer de montrer comment cet organisme public qu'est l'OCPM s'intègre dans les stratégies et visées du pouvoir politique. Mais, cela ne fait pas partie de nos priorités d'analyse et d'action à court terme. Tout de même, une bonne indication de ce qu'on veut dire se trouve dans les paroles mêmes de madame la Présidente² de l'OCPM.

D'une certaine manière, l'OCPM est "victime" du pouvoir politique lorsque celui-ci, pour toutes sortes de considérations, décide de passer outre des recommandations issues du brassage d'idées, de consensus ou de convergences établis lors d'une consultation publique.

Nous avançons cette position à la lumière de notre expérience, de nos connaissances politiques, de nos recherches et des décisions antérieures des autorités politiques. Prenons l'exemple du Nordelec (1 200 logements et projet de 310 millions\$) où l'OCPM a tenu une consultation publique. Sur des enjeux aussi importants que les parcs publics, le transport, le stationnement, la pollution, l'intégration au quartier, la hauteur des bâtiments, les décisions du comité exécutif de la Ville appuyées unanimement par les éluEs de l'arrondissement tous partis confondus n'ont en rien tenu compte ni des demandes citoyennes ni du rapport de l'OCPM. C'est comme si le rapport avait été jeté dans la filière ronde. On pourrait en dire autant du dossier de l'Imperial tobacco dans St-Henri et celui du Village Griffintown ou la Ville, l'arrondissement Sud-Ouest et le travail de fonctionnaires ont déroulé le tapis rouge au promoteur Devimco³, celui-ci ayant participé à la rédaction du programme particulier d'urbanisme (PPU), comme l'affirmait lui-même le président de l'entreprise, Serge Goulet.

D'autre part, le processus de consultation est également perverti par le fait que les seules études⁴ d'impacts produites le sont par les promoteurs. Aucune contre-partie à de telles études n'est offerte par les autorités publiques sensées justement défendre les intérêts publics. Ni les citoyenNEs et ni les groupes communautaires, qui habituellement n'ont pas les moyens ni le temps, ne peuvent contredire ou minimalement questionner les études des promoteurs qui elles sont présentées pour soutenir le projet du

¹ Dans un texte d'analyse intitulé "Enjeux et stratégie d'aménagement urbain à Pointe-Saint-Charles, 20 pages, avril 2005" nous montrons que le grand projet 2025 de l'administration Tremblay s'inscrit parfaitement dans le moule de la mondialisation néo-libérale. On peut trouver le texte sur <http://www.lapointelibertaire.org/node/73>

² "ce qu'on souhaite c'est d'associer, le plus largement possible, des gens à l'élaboration d'une vision qu'on souhaite la plus concordante possible, la plus consensuelle possible. Et quand je dis « on », c'est l'Arrondissement, les élus de l'Arrondissement qui sont dans cette situation-là. Ils souhaitent une élaboration de vision la plus consensuelle possible. On a demandé à l'Office de venir supporter l'Arrondissement dans sa démarche participative." Compte-rendu du 22 octobre 2008, page 53.

³ *Le Devoir*, 14 avril 2007. Lévesque, Kathleen, « Montréal. Le retour des grands projets. Les promoteurs se sont adjoint une expertise qui accélère le processus administratif »

⁴ Par exemple, des études sur, le nombre de camions qui circuleront sur le site, la solidité des bâtiments (entre autre celui que l'on compte démolir), rapports de contamination (on est obligé de croire l'expert du promoteur), etc.

promoteur⁵. Dans le cas qui nous concerne une seule étude de circulation a été produite par le promoteur Mach. Par contre, notre arrondissement, sensé en principe défendre les intérêts publics, n'a présenté que des chiffres factuels hormis la proposition rejetée catégoriquement par les gens du quartier, mais qui fait l'affaire de Vincent Chiara, soit l'accès des camions lourds sur Sébastopol en passant près ou à l'intérieur du parc de la Congrégation. Dans ce processus qu'on présente comme démocratique, les citoyenNEs sont pris dans un étau entre les promoteurs qui peuvent déployer leurs expertises parce qu'ils ont les moyens de le faire et les autorités politiques qui poussent pour la réalisation des projets⁶.

"Un lien de confiance est brisé" a affirmé une citoyenne le soir du 22 octobre dernier, lors de la période de commentaires du public. Au-delà de cette opinion tranchée combien d'autres ce soir-là ont mis en doute, de diverses façons, la bonne foi des promoteurs, la compétence et la transparence des fonctionnaires et le parti pris des éluEs en faveur des promoteurs? Nous avons compté plus de la moitié des interventions dans ce sens.

Quant à nous, nous disons simplement et clairement, qu'il ne peut pas y avoir de lien de confiance envers les promoteurs dont l'objectif ultime est de rechercher la maximisation des profits et ni envers les autorités politiques dont l'objectif de fond est de contrôler et de se maintenir au pouvoir même si cela doit se faire au détriment de l'intérêt général.

Nous observons que pour tenter de protéger leurs intérêts, promoteurs, politiques et autres supporters d'un fonctionnement élitiste et intéressé cherchent à développer une prétendue vision consensuelle autour d'une idéologie du développement à tout prix.

Le processus de consultation est donc doublement vicié à la base depuis nombre d'années. Les tenants du pouvoir politique et les promoteurs veulent nous convaincre que les intérêts personnels minoritaires rejoignent les intérêts de la majorité. Si cela avait été le cas nous le verrions dans la réalité. Or cette réalité quotidienne est toute autre comme en font foi les nombreuses statistiques sur les inégalités sociales⁷. Même si nous sortons tout juste d'un cycle de croissance économique exceptionnel durant les 14 dernières années dans une des sociétés hyper riche de la planète, un consensus de société est pratiquement établi pour affirmer que le fossé entre riches et pauvres continue de s'accroître. Alors pourquoi continuerions nous à aller dans la même direction ?⁸

Au contraire de cette prétendue vision "consensuelle", nous affirmons qu'à travers ces consultations se jouent des intérêts économiques et des intérêts politiques qui n'ont rien à voir avec l'aménagement potentiel d'un site qui rencontreraient les besoins et les désirs d'une majorité de citoyenNEs. Les plus puissants tirent habilement leur épingle d'un jeu dont les dés sont pipés. En acceptant la réalité du marché comme base de discussion pour l'aménagement du tissu urbain, le processus des consultations publiques vient appuyer, sans nécessairement le vouloir, le discours dominant, celui du Maire par exemple, qui affirme sans ambages que ce sont les développeurs qui développent Montréal. C'est la logique financière du système capitaliste qui fini par décider ce qui est bon pour nous.

Les terrains du CN

Ancienne propriété publique jusqu'en 1992, ces terrains et bâtiments voguent depuis d'un promoteur à un autre. Pourtant ces terrains et installations ont été payés depuis longtemps par la collectivité, par les milliers de travailleurs-euses qui y ont vendu leur force de travail et qui n'en ont jamais récolté les fruits. Et aujourd'hui, la collectivité et au premier chef la communauté de Pointe-Saint-Charles est

⁵ Il serait évidemment illogique de penser qu'un promoteur présente une étude qui démolit les prétentions de son projet.

⁶ Ce n'est pas nécessairement le cas ici puisque nous sommes en amont.

⁷ Le "trop" court portrait présenté par le RIL est éclairant à cet égard.

⁸ 25% de logement social, concentré sur un îlot qui fera office d'écran, et un certain pourcentage dans des "cages à poules" de 8 étages, est très symptomatique de la division des classes sociales engendrée par la logique économique capitaliste.

obligé de quémander la moindre parcelle, le moindre logement social alors que les fonds publics s'apprêtent à déboursier pour l'achat d'une partie de terrain et peut-être des coûts de dépollution qui viendront enrichir un promoteur qui a déboursé 1\$ et d'autres promoteurs qui voient miroiter de nouveaux profits avec le redéveloppement du site. Voilà déjà la première injustice dans ce dossier.

Peut-on entrevoir des perspectives justes dans l'aménagement de ce site en oubliant que ces terrains devraient nous appartenir et qu'ils nous ont été volés? À ce sujet, l'inaction de la Ville de Montréal est tout simplement scandaleuse en regard de ses responsabilités envers ses propres citoyenNEs, envers notre communauté une des plus pauvres au pays. Ce choix politique représente bien ce que nous disions plus tôt des positions néo-libérales et capitalistes que professe le pouvoir politique montréalais.

Ce dont nous rêvons: un jardin plutôt qu'une place de stationnement

Dans notre vision d'avenir, soit celle d'un quartier écologique et autogéré, le transport est un élément central. Un quartier sans voiture, c'est le jardin que nous voulons. Et cette nouvelle partie du quartier que constitue le site du CN représente aujourd'hui en 2009 une occasion inespérée de le faire.

Pourquoi un jardin plutôt qu'une place de stationnement ? Pour deux raisons. La première est que les quartiers doivent être de vrais milieux où s'épanouissent la vie, les relations humaines, les lieux de décision politique et deuxièmement parce que le développement capitaliste actuel avec en tête le règne de l'automobile et de la consommation, nous mène droit dans le mur de la croissance sans fin dans un monde fini et tue la vie et la solidarité dans les quartiers.

Alors, pour nous: priorité absolue pour un transport public efficace, les transports alternatifs, l'énergie alternative dans le résidentiel et autres édifices, les parcs et espaces publics qui couvrent 35% de la surface, des services publics, culturels et commerciaux sur de courtes distances, etc.

Nous rêvons ? Bien sûr. Mais nous constatons que certaines villes mettent des rêves en pratique. Même en régime capitaliste ont aménagé des quartiers écologiques. Un exemple parmi d'autres:

Narbonne (Sud de la France): Le projet de la construction du quartier du Théâtre:



- Aucune émission de CO2
- Pas de voitures
- Bâtiments passifs (auto suffisant en énergie)
- Energie 100 % renouvelable
- Tri et collecte des déchets (silencieux et par aspiration)

Ce quartier comptera **650 logements sur 16 hectares** (dont 20% de logements sociaux) tous accessibles aux personnes handicapées. La réalisation du quartier est prévue sur

7 ans en trois tranches pour ce qui concerne la construction des bâtiments.

Ce que les promoteurs d'un autre âge nous proposent:

Nous n'avons pas analysé en détail les positions des promoteurs. Mais après les présentations du 25 janvier, il n'y a rien de nouveau pouvant nous amener dans cette vision vers un quartier écologique. Ce ne sont pas les boîtes de Samcon, tel le projet de la rue Ste-Madeleine, qui vont changer quoi que ce soit. Les promoteurs se tapent les bretelles en se contentant tout au plus d'être au diapason des intentions municipales, intentions qui sont suffisamment élastiques, pour permettre de continuer comme si de rien n'était.

Conclusion.

Si des mesures essentielles devaient être prises à court terme pour sauver les meubles elles seraient celles-ci:

- **La Ville doit exproprier immédiatement le reste des terrains qui n'iront pas au projet de l'AMT;**
- **L'AMT doit mettre en place un forum de discussion public, semblable à ce que l'Opération populaire d'aménagement a réalisé avec les gens du quartier;**
- **Offrir un bâtiment pour la réalisation du Centre social autogéré selon sa demande du 22 octobre 2008.**
- **L'arrondissement et la Ville doivent prendre la décision immédiate de réserver 40% des logements qui seront construits pour du logement social, c'est-à-dire accessible aux faibles revenus et sous forme de coopératives et d'OSBL;**
- **La Ville et l'arrondissement Sud-Ouest doivent s'engager immédiatement à fermer l'entrée temporaire Sébastopol aussitôt que le déblaiement des déchets de papiers sera complété afin d'aiguillonner le camionnage vers l'entrée sud (autoroute Bonaventure).**

L'OCPM aura compris dans les circonstances que nous n'attendons rien des résultats du processus en cours où les dés sont pipés à l'avance. Pour nous cette consultation publique nous permet d'utiliser cet espace pour faire valoir nos positions auprès des citoyenNEs et n'ont pas à convaincre politiciens/politiciennes et promoteurs de nos arguments.

Nous croyons d'une part, que seule la lutte populaire, les revendications, les pressions citoyennes pourront forcer les puissants à répondre aux besoins de la population et que d'autre part, les citoyens et les citoyennes organisées possèdent les compétences nécessaires pour prendre en charge l'aménagement de leur quartier en fonction de leurs besoins et de leurs désirs.

